

SANTÉ
DOSSIER DE PRESSE

**La Région construit la santé de demain pour
protéger les habitants d'Occitanie**
Mardi 29 mars 2022

**Ma santé,
Ma Région**



Sommaire

ÉDITO	4
I - INVESTIR 133 M€ POUR L'HÔPITAL PUBLIC ET LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE SANTÉ	5
> Reconstruction des hôpitaux publics : un engagement inédit en France	
> Équiper les urgences et les services de réanimation	
> Améliorer les conditions d'accueil des étudiants en santé	
> Améliorer les conditions d'études en instituts de formation, de logement, et accompagner financièrement les étudiants	
II - CONSTRUIRE LA SANTÉ DU QUART D'HEURE	12
> « Ma Santé, Ma Région » : agir collectivement contre la désertification médicale	
III - FORMER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE DEMAIN ET LES CITOYENS	16
> Créer 1 611 places supplémentaires en formations paramédicales et sociales	
> Former les jeunes aux réflexes qui sauvent	
IV - LES PROPOSITIONS DE CAROLE DELGA POUR UN NOUVEAU SYSTÈME DE SANTÉ FRANÇAIS	18

« Nous investissons de façon inédite pour que chaque habitant d'Occitanie puisse accéder aux services de santé dont il a besoin. »

“ La santé figure parmi les premières préoccupations des Français. Ils constatent que notre système de santé se dégrade et sont inquiets quant à leur accès aux soins. La crise du Covid a mis en lumière les difficultés rencontrées par nos hôpitaux et par le personnel soignant qui arrivent à un point de rupture. Il devient urgent de repenser un système manifestement à bout de souffle.

Pour cela, je défends une gestion de proximité avec plus de responsabilités entre les mains des Régions. Nous l'avons fait pour les lycées et cela fonctionne. Avec un système de santé plus décentralisé, nous gagnerons en réactivité et pourrons apporter des solutions sur mesure, territoire par territoire. C'est le sens des propositions que nous portons, avec les autres présidents de Régions, dans le Livre Blanc que nous avons présenté début mars.

En attendant ces réformes législatives, la Région Occitanie anticipe, agit concrètement et prouve sa capacité à mettre en œuvre ses propositions.

Pour la première fois, nous investissons 133 millions d'euros pour l'hôpital public et les établissements d'enseignement de santé. Reconstruction des hôpitaux, nouveaux équipements pour les urgences et les services de réanimation, rénovation d'internats, réhabilitation ou construction d'instituts de formation... Tout cela va contribuer à consolider l'offre de santé, à mieux accompagner nos étudiants dans leurs études et à faire de notre région un territoire de pointe.

Nous concrétisons également notre engagement pour la santé du quart d'heure en recrutant 200 médecins, sages-femmes et infirmiers, dont 40 dès 2022, pour lutter contre les déserts médicaux. C'est un véritable service public régional de santé de proximité que nous mettons sur pied, pour qu'aucun territoire et aucun habitant ne soit oublié.

Enfin, nous nous donnons les moyens de former les professionnels de santé de demain, plus nombreux, en finançant la création de plus de 1600 places supplémentaires d'infirmiers, d'aides-soignants, d'auxiliaires de puériculture ou encore d'ambulanciers... Sans oublier le rôle des citoyens face aux situations d'urgence : depuis début février, tous nos lycéens peuvent se former gratuitement aux premiers secours grâce à l'aide de la Région.

Nous agissons sur tous les fronts, en lien direct avec l'État, les collectivités locales, les représentants et les professionnels de santé, pour répondre au plus près des besoins de chacun et de chaque territoire. Parce que la santé est un droit fondamental que nous continuerons à protéger, coûte que coûte, contre le creusement des inégalités. ”



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

I - Investir 133 M€ pour l'hôpital public et les établissements d'enseignement de santé

Des soins de qualité, partout et pour tous. C'est l'engagement porté par la Région Occitanie qui défend une réorganisation du système de santé français via une gestion décentralisée des infrastructures hospitalières et qui traduit ce volontarisme en actes concrets dans les territoires. Elle mobilise ainsi une enveloppe exceptionnelle de 133 M€ permettant la réalisation de projets structurants et concrets, à la fois dans les hôpitaux, les services d'urgence et de réanimation, les instituts de formation et les internats de médecine. Construire, rénover, équiper... Ces projets permettront d'améliorer concrètement le quotidien des habitants ainsi que celui des professionnels de santé.

Reconstruction des hôpitaux publics : un engagement inédit en France

Consciente des difficultés rencontrées par l'hôpital public et de la nécessité d'agir, la Région participera, pour la première fois en Occitanie et en appui du Ségur de la Santé, à la reconstruction de 3 centres hospitaliers en Occitanie.

Hôpital Médian du Sud-Aveyron

La Région s'associe au projet porté par les collectivités locales et professionnels de la santé du Sud-Aveyron de construction d'un hôpital neuf. Il permettra d'améliorer sensiblement les conditions de travail des personnels de santé et aux habitants de disposer d'un hôpital équipé des dernières technologies. Ce nouvel établissement, qui devrait ouvrir ses portes en 2029, constituera également un pôle d'attractivité qui facilitera le recrutement de médecins sur le territoire. **9 M€ sont mobilisés par la Région pour participer à sa construction.**

Centre hospitalier de Montauban

La Région est également présente dans le Tarn-et-Garonne à Montauban avec le financement de la construction d'un nouvel hôpital, **à hauteur de 23 M€**. Pensé comme « l'hôpital du futur », ce nouvel établissement très attendu sur le territoire devrait être opérationnel en 2029. Il sera en capacité de garantir une offre de soins moderne et sera dimensionné pour répondre à la croissance démographique que connaît le département depuis plusieurs années.

Centre hospitalier d'Auch

À Auch, **la Région mobilise 18 M€** pour la reconstruction du centre hospitalier, remplaçant ainsi l'hôpital actuel devenu trop vétuste. Ce nouvel établissement devrait voir le jour en 2028, après 3 ans d'études et 3 ans de construction.



La Région mobilise plus de 17M€ pour accompagner le développement du CHU de Montpellier

Innovation, modernisation, équipement : la Région Occitanie porte avec le CHU de Montpellier un projet global destiné à faire de ce centre hospitalier une référence en matière de soins mais également dans le domaine de l'innovation médicale.

En lien avec l'Université de Montpellier, le CHU de Montpellier porte la **création de la plateforme CARTIGEN** destinée à développer la recherche dans le domaine du mouvement, de la mobilité et des bioprothèses grâce à l'utilisation de nouvelles technologies d'imagerie et d'ingénierie tissulaire. **6,4 M€ de fonds européens sont déployés par la Région pour accompagner ce projet** sur le volet matériel de pointe (imprimantes 3D, IRM, plateforme d'analyse et de rééducation du mouvement, etc), recrutement de personnels et réhabilitation des locaux.

Dans le cadre du projet de **modernisation et d'extension de l'IFMS du CHU de Montpellier**, la Région déploie également une aide financière conséquente avec au total **près de 9 M€**.

Enfin, dans le cadre de la mobilisation de fonds européens via l'initiative REACT-EU (voir encadré P6) pour soutenir les investissements des hôpitaux en matériels et aménagements dans les services d'urgence et de réanimation, la Région devrait consacrer **près d'1M€ pour la réhabilitation du Département d'Anesthésie-Réanimation du CHU, ainsi que 480 000€ pour améliorer la prise en charge des patients au sein du service des urgences**.

En parallèle et aux côtés de la métropole de Montpellier, la Région participe à **la réalisation du projet Med Vallée**, qui ambitionne de créer un pôle de classe européenne en matière de santé, d'environnement, d'alimentation et de bien-être, avec à la clé, par exemple, la conception de nouvelles solutions et d'innovations dans le diagnostic médical, la qualité de l'air, l'agroécologie... La Région a d'ores et déjà financé des projets, dont celui porté par l'Université de Montpellier sur Med pour la création du Groupement pour la Recherche Appliquée Innovante avec les Entreprises « THERXCELL » (317 000€). Elle s'est également engagée dans le fonds financier partenarial doté de 15M€ renouvelables, abondé à parts égales par l'Etat, la Région et la Métropole, pour appuyer les projets structurants portés dans le cadre de Med Vallée.



Équiper les urgences et les services de réanimation

Dans le cadre de l'initiative REACT-EU (voir encadré) du plan de relance européen, pilotée par la Région Occitanie, **30 M€ de fonds européens seront mobilisés d'ici fin 2022 pour soutenir les investissements des hôpitaux en matériels et aménagements dans les services d'urgence et de réanimation.**

Les équipements financés sont ceux utilisés par ces services : oxygénateurs, échographes, lits spécialisés, chariots d'isolement, monitoring, défibrillateurs, matériels de transmission, aspirateurs de mucosités, lignes de production de médicaments, armoires réfrigérantes, robots d'analyses biologiques etc.

Au total 34 projets d'équipement et d'aménagement sont prévus en Occitanie au titre de REACT-EU, avec notamment, parmi les projets déjà validés :

- ▶ Plusieurs opérations prévues sur le **CHU de Toulouse, dont 1,4 M€ pour l'aménagement des locaux de préparation pharmaceutique**
- ▶ Plus de **900 000€ pour le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gard** afin d'acheter du matériel d'intervention (moniteurs défibrillateurs connectés)
- ▶ Près d'**1,2 M€ pour le CHU de Cahors** afin de développer l'informatisation hospitalière, automatiser la gestion des vêtements des soignants et permettre l'achat d'une machine à épreuve d'efforts
- ▶ **600 000€, soit 75% du montant total, pour le Centre Hospitalier actuel de Montauban** pour équiper les urgences, la réanimation, la maternité et le Service d'aide médicale urgente (SAMU)

D'autres projets, dont les montants sont en cours d'instruction, devraient bénéficier d'aide :

- ▶ Hôpital Val d'Ariège (09)
- ▶ Hôpital des Vallées de l'Ariège (09)
- ▶ Hôpital de Carcassonne (11)
- ▶ Hôpital de Castelnaudary (11)
- ▶ Hôpital de Rodez (12)
- ▶ CHU de Nîmes (30)
- ▶ Hôpital Alès Cévennes (30)
- ▶ Hôpital Comminges Pyrénées (31)
- ▶ Hôpital Auch Gascogne (32)
- ▶ CHU de Montpellier (34)
- ▶ Hôpitaux du Bassin de Thau (34)
- ▶ Hôpital de Figeac (46)
- ▶ Hôpital de Gourdon (46)
- ▶ Hôpital de Lozère (48)
- ▶ Hôpital de Tarbes (65)
- ▶ Hôpital de Prades (66)
- ▶ Hôpital de Perpignan (66)
- ▶ Hôpital Castres-Mazamet (81)
- ▶ Hôpital d'Albi (81)
- ▶ Hôpital de Castelsarrasin et Moissac (82)

REACT-EU : de quoi parle-t-on ?

REACT EU est une initiative de l'Union européenne lancée en 2020 dans le cadre de son plan de Relance Next Generation EU, destinée à soutenir une relance écologique et responsable des territoires et favoriser leur cohésion. **L'Occitanie a bénéficié dans ce cadre d'une enveloppe de 199 M€** venant abonder les programmes européens déjà gérés par la Région. Plusieurs axes d'intervention prioritaires -efficacité énergétique, développement du numérique, économie touristique, santé, etc- ont été identifiés par la Région.

En matière de santé, et suite aux enseignements tirés de la crise sanitaire, **la Région a fait le choix d'agir en faveur de l'aménagement et de l'équipement des services les plus durement impactés, c'est-à-dire essentiellement les services d'urgences et de réanimation.**

Améliorer les conditions d'accueil des étudiants en santé

Dans le cadre du CPER 2023-2027, la **Région Occitanie rénovera plusieurs internats du territoire via un investissement de 15 M€**, avec un double objectif : prendre soin des étudiants en santé et leur permettre d'apprécier les territoires d'Occitanie durant leurs périodes de stage. Grâce à ces travaux, la Région augmentera le nombre de places d'hébergements pour les étudiants en santé et harmonisera la qualité des lieux d'accueil en concertation avec leurs représentants. La Région sera particulièrement attentive aux besoins des internats et de leurs étudiants en santé. Elle a dans ce cadre déjà identifié les **premiers internats qui pourraient bénéficier de son accompagnement** :

- ▶ L'internat du Centre hospitalier de Montpellier
- ▶ L'internat du Centre hospitalier de Mende
- ▶ L'internat du Centre hospitalier d'Albi
- ▶ L'internat du Centre hospitalier d'Auch
- ▶ L'internat du Centre hospitalier de Montauban
- ▶ L'internat du Centre hospitalier de Carcassonne



© Grimault Emmanuel - Région Occitanie

Améliorer les conditions d'études en instituts de formation, de logement, et accompagner financièrement les étudiants

Afin de rendre plus attractif les formations médicales-sociales et garantir des conditions d'étude optimales, la Région se mobilise en faveur des organismes de formations paramédicales ou de travail social et des 16 000 apprenants qui y suivent une formation chaque année. Fortement mobilisée, **la Région accompagne la modernisation et la relocalisation des instituts à hauteur de 32 M€, dont 15 M€ investit notamment sur trois nouveaux projets :**

- ▶ **La modernisation et l'extension de l'IFMS** du CHU de Montpellier** : coût total de 24 M€ dont **8,75 M€ pris en charge par la Région**
- ▶ **La relocalisation de l'IFSI-IFAS* de Mende** : coût total de 5,8 M€ dont **2 M€ pris en charge par la Région**
- ▶ **La relocalisation de l'IFSI-IFAS* de Carcassonne** : coût total de 6 M€ dont **3,5 M€ pris en charge par la Région**

Et 17 M€ pour des projets ayant été livrés au 2nd semestre 2021 ou aboutiront en 2022/2023 :

- ▶ **La reconstruction de l'IFSI-IFAS* de Montauban** : coût total de **3 M€ entièrement pris en charge par la Région** (ouvert à la rentrée 2021)
- ▶ **La relocalisation de l'IFSI-IFAS* de Narbonne** : coût total de 4,3 M€ dont **2,1 M€ pris en charge par la Région** (livraison fin 2022)
- ▶ **La reconstruction de l'IFMS** de Nîmes** : coût total de 10,6 M€ dont **4 M€ pris en charge par la Région** (ouvert à la rentrée 2021)
- ▶ **La rénovation de l'IFSI-IFAS* de Bagnols-sur-Cèze** : coût total de près de 59 000€ dont **29 478€ pris en charge par la Région** (livré fin 2021)
- ▶ **La rénovation de l'IFRASS**** de Toulouse** : coût total de 965 000€ dont **238 526€ pris en charge par la Région** (livré fin 2021)
- ▶ **La rénovation de la toiture de l'IFRSS de la Croix-Rouge à Toulouse** : coût total de 91 419€ dont **27 426€ pris en charge par la Région** (livré en 2021)
- ▶ **La reconstruction de l'IFSI-IFAS-IFAP* d'Auch** : coût total de 6,5 M€ dont **1,6 M€ pris en charge par la Région** (livraison en mai 2023)
- ▶ **La rénovation et l'agrandissement de l'IFSI-IFAS-IFAP* de Béziers** : coût total de 7,1 M€ dont **2,4 M€ pris en charge par la Région** (livraison à la rentrée 2022)
- ▶ **La relocalisation de l'Organisme de Formation en Travail Social à Marvejols** : coût total de 3,5 M€ dont **2,8 M€ pris en charge par la Région** (livraison à la rentrée 2023)
- ▶ **La rénovation de la toiture de l'IFSI-IFAS* de Castres** : coût total de 99 876€ dont **49 938€ pris en charge par la Région** (livraison en novembre 2021)

La Région apporte également des aides directes aux apprenants (bourses, pass mutuelle, équipement pédagogique) et finance l'équipement des établissements de formations (matériels informatiques, matériels de simulation pour des formations). **Depuis 2017, plus de 68 M€ ont ainsi été versés aux 16 000 apprenants en formation sanitaire ou sociale.**

*IFAP : Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture

*IFAS : Institut de Formation d'Aides-soignants

*IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

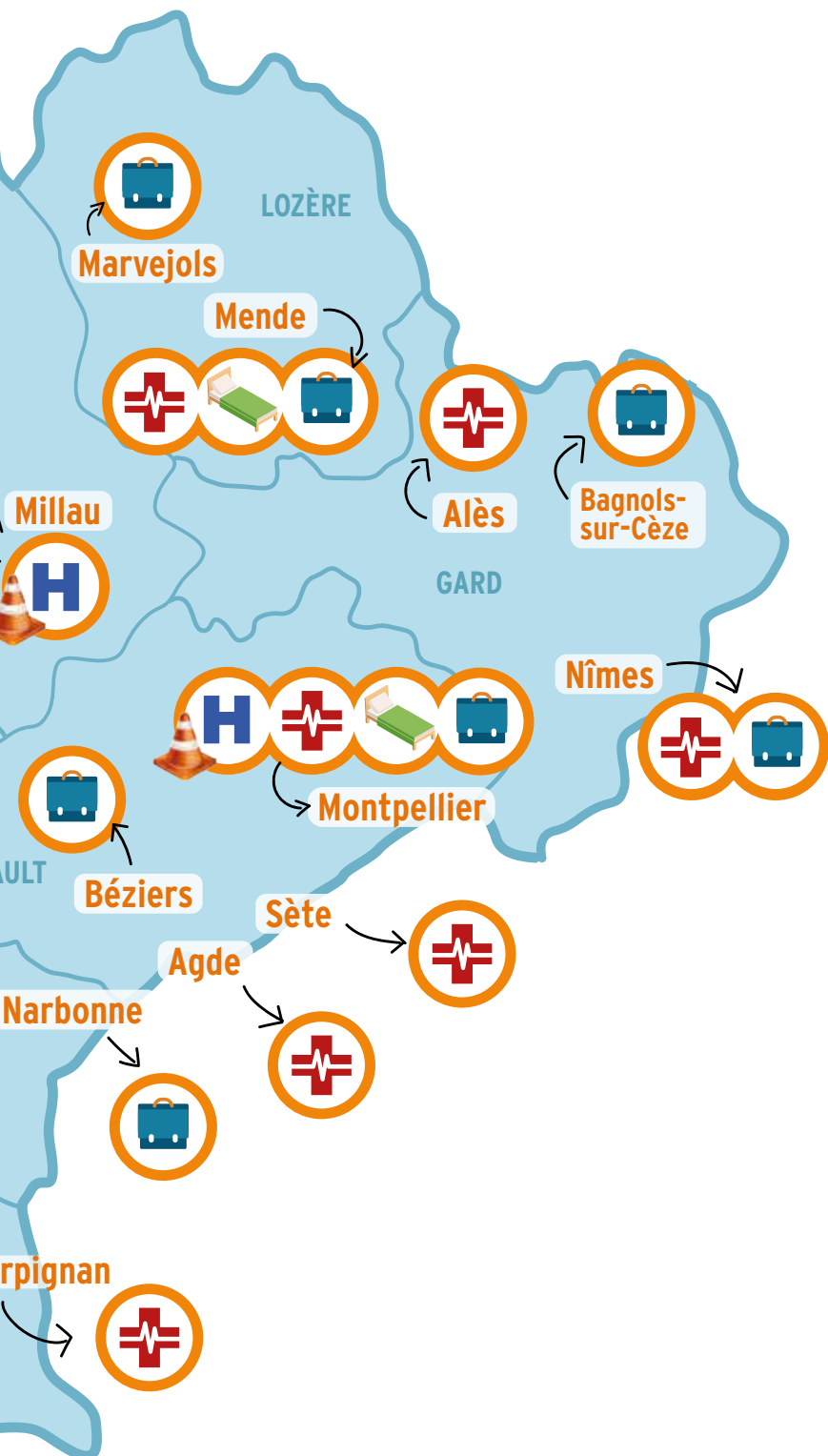
**IFMS : Institut de Formation aux Métiers de la Santé

***IFRASS : Institut de Formation Recherche Animation Sanitaire et Social

La Région investit **133** et les établissements d'e



3 M€ pour l'hôpital enseignement de santé



**Reconstruction
et équipements
des hôpitaux :**

56 M€



**Équipement
des urgences
et services
de réanimation :**

30 M€



**Projet de rénovation
d'internat de
médecine à l'étude :**

15 M€



**Réhabilitation
et/ou construction
d'instituts de
formation :**

32 M€

II - Construire la Santé du quart d'heure



« Ma santé, Ma Région » : agir collectivement contre la désertification médicale

« Avec "Ma santé, Ma Région", nous agissons concrètement pour la santé de nos habitants : 200 médecins recrutés au total, dont 40 dès 2022, et un premier centre de santé ouvert en juillet à Sainte-Croix-Volvestre » Carole Delga

En France, le nombre de personnes vivant dans une commune avec un accès limité à un médecin généraliste est passé de 1 % en 2007, à 7,6 % en 2012 pour atteindre 11,1 %, soit près de 7,5 millions de personnes en 2018. Pour stopper ce phénomène et lutter contre les déserts médicaux, la Région se mobilise. **Le premier centre de santé ouvrira ainsi dès le 1er juillet prochain à Sainte-Croix-Volvestre. 200 médecins, sages-femmes et infirmiers seront recrutés, dont une quarantaine dès 2022** afin de créer un véritable service public régional de santé de proximité. Celui-ci permettra, au-delà de l'embauche et la rémunération de médecins, de créer, pérenniser et gérer les centres de santé dans lesquels exerceront les professionnels de santé.

Ce service régional sera également synonyme de mieux vivre avec des conditions d'exercice facilitées grâce notamment au salariat, mode d'exercice recherché chez les jeunes médecins. Prise en charge des démarches administratives et financières avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Assurance maladie, salaire basé sur la grille de la Fonction Publique Hospitalière (entre 4 000€ et 6 000€ net mensuels), locaux de travail totalement équipés en matériel médical, et secrétariat médical en appui : la Région met tout en œuvre pour proposer des conditions de travail optimales.



© Saada Romain - Région Occitanie

Le GIP « Ma santé, Ma Région » : une structure partenariale au service des territoires

Afin d'organiser ce nouveau service public de la santé, la Région travaille à la mise en place d'un Groupement d'Intérêt Public, structure partenariale innovante destinée à créer les conditions permettant le recrutement de médecins salariés dans les territoires où le secteur libéral est insuffisamment implanté et en complémentarité avec celui-ci. Elle aura également pour mission de **porter progressivement la création ou la transformation de centres de santé** au rythme d'une dizaine par an.

Pour ce faire, la Région a proposé, notamment aux collectivités locales - Communes et Intercommunalités - d'intégrer cette structure via un appel à manifestation d'intérêt lancé en octobre dernier. Les Conseils départementaux, tout comme les représentants des professionnels de santé, les universités de médecine ou les associations d'internes ont également été invités à rejoindre la structure.

« Ma santé, Ma Région » sera opérationnelle en avril avec 18 premiers partenaires réunis autour de la Région, dont 13 collectivités locales (10 intercommunalités et communes, 2 Départements et la Région) et un collège « Réseaux et experts » composé de 5 partenaires (Université de Montpellier, Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, Union des Internes du Languedoc Roussillon, Association des Internes de Médecine Générale de Midi-Pyrénées et la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé). Dans le cadre des différents appels à manifestation d'intérêt lancé au cours de l'année, d'autres institutions, en cours d'étude, seront amenées à rejoindre la structure (voir carte P.10 & 11).

La recherche de médecins généralistes souhaitant exercer dans ces territoires est en cours afin que ces premiers centres de santé soient opérationnels progressivement à partir du 1er juillet 2022. Infos pratiques sur : <https://www.laregion.fr/Recrutement-medecins>

Le +

Les médecins nouvellement recrutés devront remplir certaines obligations définies par la Région afin de répondre aux attentes exprimées par les habitants. Ils seront ainsi à même de réaliser des **soins programmés ainsi que des visites à domicile, et participeront aux permanences de soins** (soirées, week-end, voir nuits). Afin d'accompagner la future génération de médecins, ils pourront également **assurer le rôle de Maître de Stage Universitaire**.



92 Maisons et centres de santé accompagnés par la Région depuis 2016

Depuis 2016, 92 maisons et centres de santé ont été soutenus par la Région pour un montant total de plus de 10 M€. La Région mobilisera également 39 M € dans le cadre du CPER 2023-2027 ainsi que 10 M€ de crédits européens 2021-2027. Quelques exemples :

- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Bozouls** (12) en 2019 pour 140 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Saint-Martin de Valgalgues** (30) en 2020 pour 195 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Vic-en-Bigorre** (65) en 2021 pour 130 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Chanac** (48) en 2019 pour 140 000€

Groupement Ma santé Ma Région :

Pallier le
dans les c

Premiers partenaires de la Région :

- 1 Communauté de communes **Haute-Ariège** (09)
- 2 Communauté de communes **Couserans-Pyrénées** (09)
- 3 Regroupement de 9 communes (11) : **Villeseque-des-Corbières, Fraissé des Corbières, Cascastel-des-Corbières, Durban-Corbières, Embres et Castelmaure, Feuilla, Quintillan, Villeneuve-les-Corbières, St-Jean-de-Barrou**
- 4 Communauté de communes **Cagire Garonne Salat** (31)
- 5 Communauté de communes **Cœur et Coteaux du Comminges** (31)
- 6 Communauté de communes **Cazals-Salviac** (46)
- 7 Commune de **Millas** (66)
- 8 Commune de **Saint-Gilles** (30)
- 9 Communauté de communes **Lodevois et Larzac** (34)
- 10 Communauté de communes **Neste Barousse** (65)
- 11 Département des **Pyrénées-Orientales** (66)
- 12 Département du **Tarn-et-Garonne** (82)

Nouvelles candidatures en cours d'examen :

- 13 Communes de **Linvinhac-le-Haut** et **Saint-Santin** (12)
- 14 Communauté de communes **Beucaire Terre d'Argence** et commune de **Jonquières-Saint-Vincent** (30)
- 15 Commune de **Murveil-Les-Béziers** (34)
- 16 Commune de **Bordères-sur-l'Échez** (65)
- 17 Communautés de communes des **Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut-Languedoc** et commune de **Lacaune** (81)
- 18 Commune de **Verdun-sur-Garonne** (82)
- 19 Communauté de communes **Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron** (82)
- 20 Association du canal à Larrone (82), soit regroupement de 3 communes (candidature en cours de finalisation) : **Castelsarrasin, La Ville-Dieu-du-Temple, Saint-Porquier**
- 21 Département du **Gers** (32) : *collaboration en cours. Quelques exemples : Plaisance/Marciaç/Villecomtal-sur-Arros, Fleurance, Vic-Fezensac/Gondrin.*



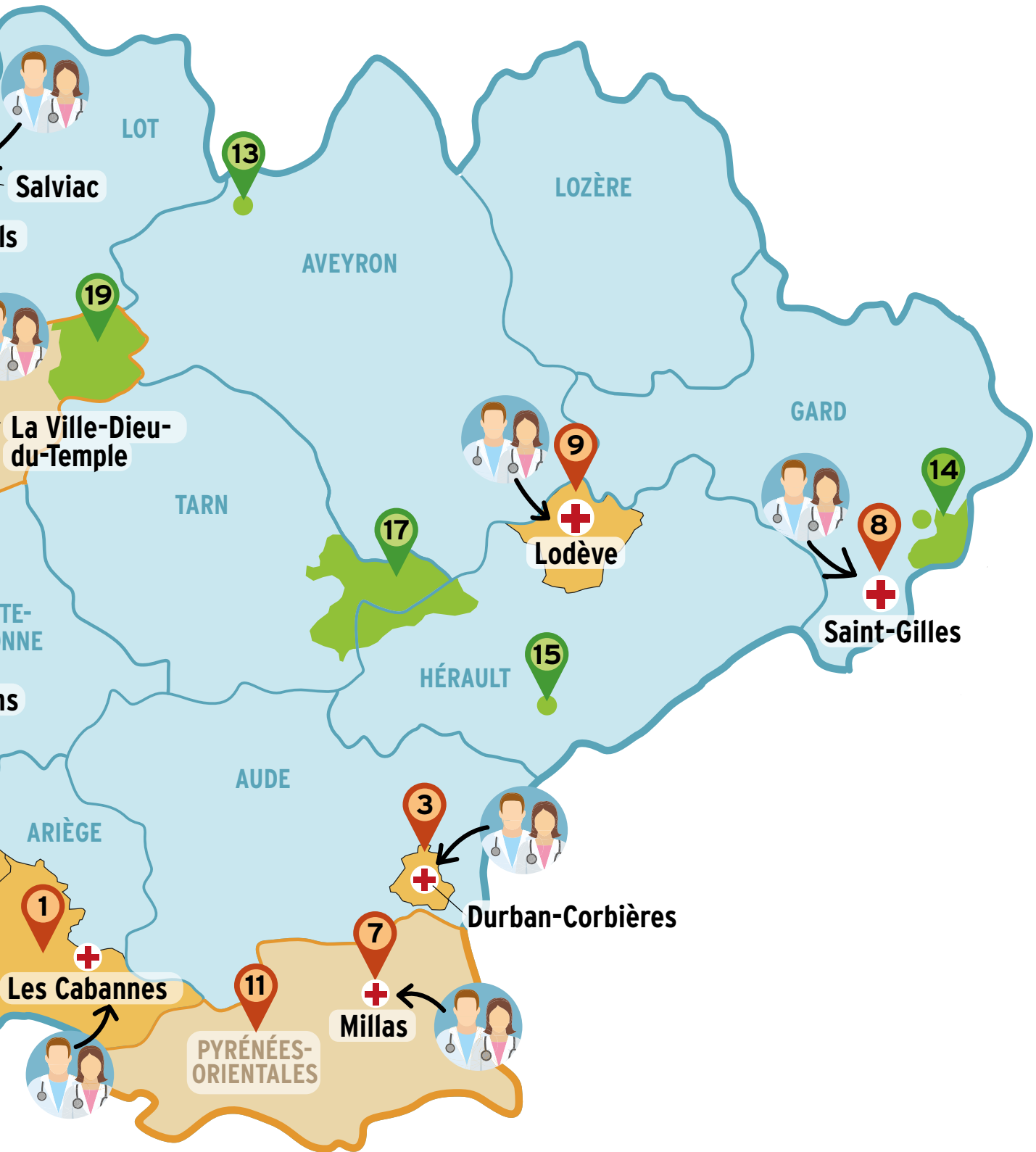
Créations de
premiers postes
de médecins



Lieu d'exercice
des médecins



manque de médecins déserts médicaux



III - Former les professionnels de santé de demain et les citoyens

Créer 1 611 places supplémentaires en formations paramédicales et sociales

Après avoir créé 1512 places de formations paramédicales supplémentaires en 2021, la **Région Occitanie poursuit son engagement pour répondre aux besoins croissants du secteur, en finançant la création de 1 611 places en formations paramédicales et sociales supplémentaires pour la rentrée 2022**. L'objectif est de former les professionnels de santé de demain en nombre suffisant pour répondre aux besoins des populations.

Les **1 611 places supplémentaires** en formations paramédicales et sociales **seront réparties** ainsi :

- + **507** places de formation **en soins infirmiers** (+ 23%)
- + **500** places en formation **d'aide-soignant** (+ 31%)
- + **358** places de formation **en accompagnement éducatif et social** (+ 100%)
- + **122** places en formation **d'auxiliaire de puériculture** (+ 58%)
- + **40** places en formation **d'ambulancier** (+ 9%)

En parallèle, plus de 80 nouvelles places de formations pour des spécialités infirmières :

- + 22 places de spécialité bloc opératoire (+ 38%)
- + 22 places de spécialité anesthésiste (+ 45%)
- + 40 places de spécialité puériculture (+ 32%)

Au total, **en 2022, la Région Occitanie consacra plus de 95 M€ au fonctionnement des organismes de formations paramédicales et sociales**, soit une augmentation de 11% pour accompagner l'ouverture des places supplémentaires.



Former les jeunes aux réflexes qui sauvent

Depuis le 1^{er} février, la Région Occitanie permet à tous les bénéficiaires de la Carte Jeune de s'inscrire gratuitement à une formation aux premiers secours PSC1, **soit plus de 230 000 jeunes**. Pour cela, elle prend en charge le règlement du coût de la formation auprès de l'organisme agréé. Cette aide est mobilisable tout au long de l'année, en dehors du temps scolaire. En cours de constitution, le réseau régional d'organismes de formation agréés **compte aujourd'hui plus de 50 partenaires**, dont notamment la Croix-Rouge française, la Protection Civile et les unions départementales des Sapeurs-Pompiers, et **propose près de 200 sessions**.

A ce jour, **900 bénéficiaires sont inscrits pour de futures sessions de formation et 142 sont déjà formés**.

« Rendre accessible l'apprentissage des gestes de premiers secours au plus grand nombre est un véritable enjeu de santé publique. Aujourd'hui, seule 20% de la population française est formée à cela. En doublant ce chiffre, 10 000 vies supplémentaires peuvent être sauvées par an », Carole Delga.

Focus sur la formation PSC1

La **formation PSC1** (Prévention et secours civique de niveau 1) **permet de réagir à des situations d'urgence de la vie quotidienne** comme un malaise, un étouffement, une brûlure grave ou un accident de la route. D'une **durée totale de sept heures**, elle se déroule **hors du temps scolaire en présentiel ou avec une partie théorique à distance** (en ligne). A l'issue, un certificat de compétences reconnu par l'État, est délivré aux participants. Aucun prérequis n'est nécessaire, à partir de dix ans, tout le monde peut suivre cette formation. La formation PSC1 est aujourd'hui la plus complète pour les particuliers.



IV - Les propositions de Carole Delga pour un nouveau système de santé français

En 2000, le système de santé français était le meilleur au monde selon l'OMS. Vingt ans plus tard, il se situe entre la 15^{ème} et la 20^{ème} place. Les enjeux d'organisation et de moyens qui doivent être alloués aux hôpitaux et établissements de soin, la désertification médicale en milieu rural et le déséquilibre territorial, le manque de concertation avec les groupements hospitaliers de territoire et la souffrance au travail pour les professionnels de santé, ont été mis au jour par la crise sanitaire liée au COVID-19. Le centralisme du système de santé français, s'il reste nécessaire pour garantir son universalité, n'est plus adapté à une prise de décision rapide, agile et de proximité.



A l'image de la décentralisation de la gestion, de l'entretien et de la construction des lycées en 1982, **la Région Occitanie propose, avec Régions de France, de faire évoluer la compétence régionale en incluant la gouvernance en matière d'aménagement sanitaire territorial.** Il serait, entre autres, confié aux Régions :

- ➔ **L'élaboration d'un plan régional de santé, schéma directeur de l'aménagement sanitaire du territoire**, avec une attention particulière sur l'articulation entre médecine de ville, hôpitaux de proximité et CHU ;
- ➔ **La construction, l'entretien et l'équipement des CHU et des centres hospitaliers généraux**, épicerie du maillage territorial de l'offre hospitalière ;
- ➔ **La régulation de l'installation des personnels soignants** (démographie médicale, zonage des professionnels libéraux / expérimentation du conventionnement différencié) ;
- ➔ **La responsabilité de décider des ouvertures et des fermetures de filières de formations médicales et paramédicales, de fixer les quotas d'entrée dans ces formations en lien avec la recherche et les universités.** Il est également demandé le transfert de l'immobilier des instituts de formation, souvent rattachés aux hôpitaux.

Seraient exclues les politiques médicosociales et sociales sous la responsabilité des Départements. Il est également nécessaire de **repenser l'organisation des ARS, par une co-présidence entre le préfet et le président de Région, associant également plus fortement les Départements et les Communes.** Les ARS se concentreraient sur leurs missions de coordination et de régulation, laissant plus de responsabilités aux hôpitaux.

La Région regrette que ces propositions n'aient pas été retenues dans la loi 3Ds mais elle les réaffirme dans le cadre du débat pour l'élection présidentielle.

Les propositions de Régions de France

À travers la rédaction de son **Livre Blanc « Vers une République de la confiance »**, les Régions de France formulent plusieurs propositions pour une rénovation du système de santé français en défendant une plus grande responsabilité accordée aux Régions :

- ▶ Confier aux Régions une **compétence d'aménagement sanitaire du territoire** ;
- ▶ Confier à chaque Région la **co-présidence de l'Agence Régionale de Santé (ARS)** ;
- ▶ **Rétablir des conseils d'administration présidés par un élu local**, dans les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) ;
- ▶ Confier aux **Départements l'intégralité de la compétence médico-sociale ainsi que la tutelle des Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)** ;
- ▶ **Transférer aux Régions l'immobilier des instituts de formations sanitaires et sociales.**



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

[@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Montpellier

04 67 22 81 31

[@occitanie](https://twitter.com/occitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée